Europaforum Luxembourg

Adresse web (URL) de la page

imprimée : http://www.europaforum.public.lu/fr/actualites/2012/10/een-semaine-pme/index.html?

RETOUR vers la page d'origine

Entreprises et industrie - Marché intérieur Lancement de la 4e Semaine Européenne des PME - 57 manifestations émaillent l'événement jusqu'en décembre 2012 12-10-2012

(version imprimable)

Le 12 octobre 2012, Enterprise Europe Network - Luxembourg, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et Luxinnovation organisaient en collaboration avec le Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme et le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur la conférence de lancement au Luxembourg de la 4e Semaine européenne des PME.

La conférence a porté sur les outils de soutien au sein de l'Union européenne en faveur de l'internationalisation des PME. Quatre outils essentiels pour les PME dans une démarche d'internationalisation ont été abordés : l'accès aux sources de financement soutenant des projets innovants ; le recouvrement d'une créance non contestée ; le recours à une médiation plutôt qu'à une procédure en justice ; l'obtention des dédommagements en cas de retard de paiement.

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L'artisan principal de l'événement, Enterprise Europe Network – Luxembourg (EEN) est le maillon luxembourgeois d'un réseau européen lancé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, puis de la stratégie Europe 2020 avec l'objectif est de soutenir davantage les PME locales à travers un éventail de services européens à valeur ajoutée. Le réseau Enterprise Europe Network - Luxembourg résulte d'un partenariat stratégique entre la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, la Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg et Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche. EEN Luxembourg constitue le réseau national unique et il propose des services européens intégrés qui accompagne les entreprises dans leurs démarches d'internationalisation, de recherche, de développement et d'innovation technologique.

Jusqu'en décembre 2012, le réseau EEN organise avec différents partenaires 57 événements liés aux problématiques des PME : propriété intellectuelle, communication, création et transmission d'entreprise, gestion de projets, normalisation, formes de financement innovantes, aides financières en différentes matières, innovation, etc.

Les PME, épine dorsale de l'économie européenne

Dans ses mots de bienvenue, **Carlo Thelen**, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce du Luxembourg a exprimé sa satisfaction que le budget 2014-2020 prévoit 2 milliards d'euros de soutien au PME européennes. Pour lui, les PME sont l'épine dorsale de

l'économie européenne, les plus grands créateurs d'emploi et de croissance. Elles doivent être soutenues pour s'imposer sur les marchés européens transfrontaliers et au-delà. Pour lui, malgré la crise, la signature de l'ESM et son entrée en vigueur sont "des signes de confiance et une étape historique dans le développement de l'UE". Mais "l'ESM n'est pas la panacée à la crise" pour autant. C'est en autres avec ses PME que l'UE doit dorénavant chercher un nouveau souffle.

Mobilisation

La "mobilisation générale autour des PME" était le sujet de l'intervention de **Françoise Hetto-Gaasch**, la ministre luxembourgeoise des Classes Moyennes et du Tourisme, qui a plaidé pour un soutien appuyé de l'UE aux PME dans un contexte de faible croissance et désindustrialisation qui menace, mais aussi pour le développement de l'esprit d'entreprise parmi les femmes, car 20 % seulement des créateurs d'entreprises sont des femmes.

Joanna Drake, directrice à la Promotion de la Compétitivité des PME au sein de la DG Entreprises et Industrie de la Commission européenne, a félicité les organisateurs luxembourgeois pour le grand nombre de manifestations prévues, mais elle a aussi communiqué des "chiffres décourageants", comme ceux issus d'un sondage qui signalent que dans l'UE seules 37 % des personnes interrogées seraient disposées à gagner de l'argent avec une activité qu'ils ont eux-mêmes créée, un chiffre en baisse de 6 % en une année.

La haute fonctionnaire européenne peut imaginer que de tels chiffres soient la conséquence de l'insécurité économique qui règne en temps de crise. Mais ils montrent aussi que l'intervention des autorités publiques est nécessaire pour soutenir ceux qui sont disposés à prendre des risques, tant pour susciter des vocations que pour faciliter l'accès des PME aux capitaux. Il s'agit aussi de réduire les obstacles bureaucratiques, d'aller vers des règlements rapides des banqueroutes non-frauduleuses, de miser sur les femmes et les seniors et de favoriser l'éducation à l'esprit d'entreprise. La Commission se prépare, a-t-elle aussi annoncé, à publier en novembre 2012 le "Small and Medium Enterprises Business Act". L'UE veut orienter les PME vers les potentiels du marché global, sachant que seulement un quart des PME exportent au sein du marché intérieur de l'UE.

Témoignage

Michelle Detaille, Administrateur délégué de No-Nail Boxes (Europe) S.A. Luxembourg, a décliné les facteurs favorables qui ont permis à sa PME dédiée au levage et emballage de grands objets de se développer très rapidement en l'espace de 16 ans. L'UE, a-t-elle expliqué, a procuré deux choses importantes aux PME : la paix d'abord, parce que l'on ne gagne pas de l'argent en temps de guerre, puis l'euro, qui a amené la transparence des prix, facilité les mécanismes de paiement bancaire. S'y ajoute la directive sur les retards de paiement, qui a réduit des problèmes anciens. Quant à la réduction des coûts, elle a insisté pour dire que la question des coûts en général dans les entreprises ne pouvait être réduite à celle des salaires – les collaborateurs constituant la vraie richesse d'une PME – mais devait être étendue à la chasse au gaspillage partout.

Aides

Les aides européennes en faveur de la recherche et de l'innovation étaient l'objet d'un exposé de **Jean-Michel Ludwig**, conseiller de direction à Luxinnovation. Il en a évoqué plusieurs :

- le 7e Programme-cadre européen de recherche et de développement technologique (FP7), qui constitue le principal instrument financier de l'Union européenne (UE) pour mener une politique de soutien à la recherche ;
- le programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP), qui est destiné à promouvoir la compétitivité et à soutenir la capacité d'innovation des entreprises européennes, et principalement des PME ;
- le programme européen Eurostars, qui soutient des projets de R&D portés par des PME, menés en collaboration transnationale et à travers tous les domaines technologiques ;
- l'initiative intergouvernementale européenne EUREKA, qui encourage la mise en œuvre de projets de R&D à travers tous les domaines technologiques, menés en collaboration transnationale.

Au Luxembourg, Luxinnovation fait fonction de Point de Contact National pour ces programmes, et Jean-Michel Ludwig a détaillé les services que son organisme fournit gratuitement dans cette fonction : l'information sur les programmes ; une orientation de la PME intéressée vers le régime le plus adapté ; une assistance et une formation aux modalités des programmes, techniquement difficiles ; un accompagnement pendant la période de montage du projet et une aide à la recherche de partenaires européens.

Litiges

Les procédures de recouvrement de créances au niveau européen ont été évoquées par **Patrick Goergen**, avocat au Barreau de Luxembourg. Il s'agissait tant de la **procédure européenne de règlement des petits litiges**, qui s'applique à des sommes en-dessous de 2000 euros, dernièrement jugée "méconnue, difficilement applicable et coûteuse en traduction", que de **l'injonction de payer européenne** qui s'applique à des montants dépassant les 2000 euros.

La **médiation civile et commerciale** a fait l'objet d'un exposé de **Jan Kayser**, secrétaire général du Centre de Médiation civile et commerciale (CMCC) et avocat au Barreau de Luxembourg.

Finalement, **Daniel Ruppert**, conseiller de direction 1ère classe au Ministère de la Justice, a présenté la nouvelle **directive 2011/7/UE sur les retards de paiement** dans des termes similaires à son exposé d'octobre 2011 à la même Chambre de commerce.

Pour en savoir plus

- Semaine européenne des PME 2012 (pdf - 1960 Ko)
- Procédure européenne de règlement des petits litiges : méconnue, difficilement applicable et coûteuse en traduction
- Conférence à la Chambre de Commerce du Luxembourg sur "les retards et délais de paiement au Luxembourg et en Europe et les récents développements réglementaires"

Dernière mise à jour de cette page le : 15-10-2012

Copyright ©

e-luxembourg

RENO Copyright

RETOUR vers la page d'origine